

# NAT' info

# 01

## BULLETIN D'INFORMATION DES SITES NATURA 2000

GÉRÉS ET ANIMÉS PAR  
SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ



AMBRAC  
PIERRE-ORITALE  
PLANÈZE TRUYÈRE  
VAL-D'AUDOUIN-VAL-DE-GRASSE  
Saint-flour  
COMMUNAUTÉ



## LE MOT DES PRÉSIDENTS

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles représente un enjeu écologique majeur pour les générations futures.

Saint-Flour Communauté s'est ainsi mobilisée pour être la structure porteuse de quatre sites Natura 2000, deux au titre de la Directive "Oiseaux" et deux au titre de la Directive "Habitats Faune Flore".

Ce bulletin présente l'action portée par notre intercommunalité à travers ce réseau de sites naturels d'intérêt européen.

Au fil des pages, vous pourrez prendre connaissance des actions conduites en 2018 et 2019 en matière de biodiversité sur le territoire par les animateurs des quatre sites Natura 2000. Ces mesures comprennent un suivi et des études scientifiques sur les espèces mais aussi des actions de gestion et de sensibilisation autour des milieux naturels.

La préservation des zones humides de la Planèze, le repérage des lieux de nidification des rapaces sur les Gorges de la Truyère, l'inventaire des écrevisses à pattes blanches menacées dans nos cours d'eau ou la mise en place de chantiers de plantation de haies sont autant d'exemples concrets.

Nous nous devons de préserver la biodiversité qui représente un atout majeur pour notre territoire. C'est pourquoi Saint-Flour Communauté œuvre pour conserver les espèces protégées et les milieux naturels tout en tenant compte des activités humaines.

**Avec cette démarche participative qui nous concerne tous, nous serons en mesure de concilier la mise en valeur de nos richesses naturelles avec notre développement local.**

Bonne lecture à tous,

**Pierre JARLIER**  
**Guy MICHAUD**

*Présidents des Comités de Pilotage  
des sites Natura 2000*

### Quatre sites Natura 2000

Un réseau cohérent **pour maintenir et préserver** des milieux naturels remarquables du Cantal



Fidèle à son projet de territoire, Saint-Flour Communauté considère l'environnement et la biodiversité comme des atouts majeurs. Pour cela, elle s'engage dans de nombreuses actions pour préserver le patrimoine naturel du sud-est Cantal.

### Un outil européen au service de la biodiversité

Dans cette optique, Saint-Flour Communauté anime quatre sites Natura 2000 comprenant la Planèze de Saint-Flour, les

Gorges de la Truyère et ses affluents en rive droite.

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont l'objectif est de mener des actions en faveur de la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines.

Cela passe par la préservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial. Ces derniers sont essentiels pour conserver sur notre territoire une faune et une flore exceptionnelles.

PLANÈZE DE  
SAINT-FLOUR  
P. 2-3

ZONES HUMIDES DE LA  
PLANÈZE DE SAINT-FLOUR  
P. 2-3

GORGES DE  
LA TRUYÈRE  
P. 4-5

AFFLUENTS RIVE DROITE DE  
LA TRUYÈRE AMONT  
P. 6-7

SITES NATURA 2000 :  
LES PROJETS COMMUNS  
P. 8-9

# LES SITES NATURA 2000 DE LA PLANÈZE DE SAINT-FOUR

FR8312005 et FR8301059

## Vers la préservation des zones humides et de la biodiversité associée



### Planèze de Saint-Flour

Zoom sur l'Azuré des mouillères et de la croisette

### Un nouvel enjeu sur les zones humides, du côté des papillons

La Planèze de Saint-Flour est une zone à préserver à l'échelle nationale pour l'Azuré des mouillères et l'Azuré de la croisette. C'est ce qu'a révélé une récente étude de la répartition menée par le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne (GEPA). Cette étude apporte des connaissances sur cette espèce de papillons qui permettront sa sauvegarde par la mise en place de mesures de gestion adaptées.



©Pascal PEYRACHE - GEPA

### Un papillon tout à fait particulier

L'Azuré des mouillères et l'Azuré de la croisette (*Maculinea alcon*), apparentés à une seule et même espèce de papillons, ont des cycles de vie tout à fait remarquables. Il s'agit de deux « écotypes » ayant chacun des plantes hôtes, des fourmis hôtes et des périodes de vol différentes.

Par exemple, l'Azuré des mouillères ne pond que sur la Gentiane des marais qui pousse dans les prairies humides. La chenille se nourrit de la plante avant d'être adoptée par une espèce de fourmi (*Myrmica scabrinodis*). Elle termine sa croissance dans la fourmière en étant nourrie par les fourmis avant d'en sortir sous forme de papillon.

### Narse de Lascols

### Des actions de restauration engagées

Depuis plusieurs années, une diminution de la quantité d'eau dans la narse a été constatée ainsi qu'un phénomène d'eutrophisation. Cet apport excessif de nutriments dans la narse conduit à la fermeture progressive du site et à la colonisation par la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*). Pour pallier ce phénomène, Saint-Flour Communauté a engagé un contrat Natura 2000 permettant la mise en place d'actions de gestion de ce milieu sensible.

### Le maintien de la diversité de milieux naturels

L'apport important de nutriments dans la narse de Lascols provoque un développement excessif de la typhaie. Il s'agit d'une association végétale composée de massettes à larges feuilles formant une roselière appelée typhaie. Cette forte densité a pour conséquence un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique, ainsi qu'une accélération du phénomène de comblement de la narse par accumulation de matières organiques mortes.

Afin de contenir la progression de cette espèce végétale, les lycéens de l'EPL Hautes-Terres de Saint-Flour sont intervenus sur cette thématique, en arrachant manuellement certains secteurs où la colonisation de l'espèce était trop importante.



### Les murets en pierre sèche, de véritables refuges pour la biodiversité

Issus d'une ressource locale, les murets en pierre sèche répondent aussi bien à des enjeux paysagers et culturels qu'à des enjeux environnementaux. Les anfractuosités de ces édifices, construits sans liant, offrent des « micro-habitats » pour la faune et sont propices à l'hivernage de nombreuses espèces animales. Associés à des arbres isolés, ronciers ou haies, les murets en pierre sèche constituent de véritables petits îlots « refuges » au sein des milieux ouverts, comme les prairies, et permettent le maintien et le déplacement de la faune. Les lycéens sont également intervenus sur la narse afin de reconstituer des murets en pierre sèche, constitutifs de l'identité paysagère et de la culture locale au niveau du hameau de Lascols.

Des partenaires techniques pour un état des lieux

### Narse de Lascols

### Un effort d'inventaire faunistique

Dans le cadre du projet de gestion visant à restaurer l'étendue de la zone d'eau libre de la narse de Lascols, Saint-Flour Communauté a mandaté plusieurs partenaires techniques pour la réalisation d'inventaires naturalistes sur différents groupes faunistiques afin d'établir un état des lieux avant les travaux. Des études après travaux sont aussi prévues pour connaître l'efficacité ou non du projet pour le développement des espèces d'intérêt communautaire du site.



Tarier des prés

Un inventaire de l'avifaune a été réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) d'Auvergne sur la narse de Lascols. Cette zone humide revêt de forts enjeux pour la nidification, pour les haltes migratoires ou encore pour l'hivernage de nombreux oiseaux. Aussi, cette étude souligne l'importance de ce secteur pour la nidification de passereaux menacés et inscrits sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France tels que l'Alouette des champs, le Pipit farlouse, le Tarier des prés ou encore le Bruant des roseaux.

Les amphibiens ont été étudiés par le CPIE de Haute-Auvergne ainsi que le service environnement de Saint-Flour Communauté afin de déterminer les principaux enjeux du site. L'inventaire batrachologique a notamment permis de révéler la présence du Triton crêté (*Triturus cristatus*), laissant penser que l'espèce se reproduit sur le site bien que la population ne semble pas présenter de grands effectifs. Ces enjeux sont majeurs car cette espèce présente une priorité de conservation élevée en Auvergne où elle est considérée comme quasi-menacée.



Triton crêté



Sympétrum noir

Le dernier groupe faunistique étudié est celui des odonates (libellules et demoiselles). Cet inventaire réalisé par le Groupe Odonat'Auvergne (GOA) a montré que la narse de Lascols abrite une diversité intéressante avec quelques espèces présentant des enjeux non négligeables comme l'Aeschne des joncs (*Aeshna juncea*) et le Sympétrum noir (*Sympétrum danae*). Au total, 23 espèces ont été observées en 2017 sur la narse de Lascols dont sept nouvelles espèces qui n'avaient jamais été observées sur cette zone humide auparavant.

### Narse de Lascols

### Restauration d'une zone d'eau libre

Réalisés durant l'automne, à la fin de la période de reproduction de l'avifaune, les travaux de remise en eau d'une petite partie de la narse ont eu pour objectif de revenir à un état antérieur et de diversifier davantage les milieux naturels présents sur la narse de Lascols.

### Recréer une zone d'eau

Un décapage mécanique sur 35 à 40 cm de profondeur a permis l'exportation de matériaux pour recréer un plan d'eau d'une surface d'environ 7 000 m<sup>2</sup>. Les matériaux extraits de la narse seront par la suite broyés puis criblés afin d'être valorisés en compostage avec le fumier d'agriculteurs volontaires.



ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE

PLANÈZE DE SAINT-FOUR  
FR8312005

ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION ZONES HUMIDES DE LA PLANÈZE DE SAINT-FOUR  
FR8301059

# SITE NATURA 2000 DES GORGES DE LA TRUYÈRE

FR8312010



Patrimoine paysager exceptionnel et site naturel remarquable pour la nidification de nombreux rapaces

Gorges de la Truyère

Un site de nidification d'intérêt européen

Mais où se situent **les nids de rapaces** ?

La diversité de milieux naturels des côteaux de la Truyère permet à de nombreuses espèces d'oiseaux rares et menacés d'y effectuer leur cycle de vie. L'un des objectifs du site Natura 2000 est de repérer les lieux de nidification afin de les protéger.



Aigle botté

## Des rapaces exceptionnels

Les gorges de la Truyère constituent en France l'un des secteurs remarquables au niveau de la conservation des rapaces forestiers et rupestres (milieux rocheux).

Les forêts présentes sur le site constituent des sites de nidifications pour l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc, la Bondrée apivore, le Milan royal et le Milan noir. Les falaises rocheuses sont quant à elles favorables pour la nidification du Grand-duc d'Europe et du Faucon pèlerin.

Nid de Milan royal



Milan royal

## Comment repérer les nids ?

Un apport de connaissances sur ces zones de nidification permet aux animateurs des sites Natura 2000 de pouvoir conseiller et guider les maîtres d'œuvre effectuant des travaux aux abords des nids.

Pour cela, des recherches de nids sont réalisées en observant les rapaces lorsque ceux-ci se dirigent vers leurs nids.

Généralement casaniers, ces derniers utilisent les mêmes sites de nidification chaque année. Il est ainsi possible de suivre ces couples et d'avoir des informations sur le succès ou non de leur reproduction.

Si vous aussi vous en observez, n'hésitez pas à nous transmettre ces observations afin de nous permettre de mieux identifier les secteurs de nidifications de ces rapaces exceptionnels.

Bondrée apivore



Plusieurs animations durant l'année

Pédagogie

Une **sensibilisation** qui passe par l'observation et la découverte

Différentes animations ont été réalisées tout au long de l'année. Elles permettent aux scolaires et lycéens d'apprendre à connaître les oiseaux des gorges de la Truyère mais aussi de se sensibiliser à l'environnement de manière ludique.

Aussi, chaque année, durant la période estivale, sont organisées des randonnées ouvertes au public afin de découvrir avec l'animateur des sites Natura 2000 les paysages et la faune de ces milieux remarquables.



ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE

GORGES DE LA TRUYÈRE

FR8312010

MAEC

## Mesures agro-environnementales et climatiques

Destinées aux exploitants agricoles des sites Natura 2000, les "MAEC" sont les mesures incitatives pour prendre en compte différents enjeux de préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels. Ces contrats de 5 ans permettent aux agriculteurs d'obtenir une rémunération annuelle sous réserve de s'engager à développer des pratiques respectueuses de l'environnement (absence de fertilisation sur les prairies de fauche en bords de cours d'eau, maintien de prairies naturelles, entretien adapté des haies pour la nidification des oiseaux...).

Au total, 34 exploitants se sont engagés sur les deux années de campagne de contractualisation organisées sur le site, pour une surface totale de près de 840 hectares.

Ces mesures ont pour objectif de favoriser les pratiques agricoles en lien avec la préservation des milieux naturels. Elles sont bénéfiques tant pour l'environnement que pour l'agriculteur bénéficiant d'aides financières.



## En chiffres...

### Circaète Jean-le-blanc

10 à 15 couples

### Aigle botté

15 à 20 couples

### Milan royal

25 à 50 couples

### Faucon pèlerin

10 à 18 couples

### Bondrée apivore

30 à 40 couples

### Milan noir

20 à 50 couples

### Grand-Duc d'Europe

6 à 8 couples

# SITE NATURA 2000

## LES AFFLUENTS DE LA TRUYÈRE CANTALIENNE

FR8302032



Une rive droite sous haute surveillance pour la préservation des écrevisses à pattes blanches et de l'ensemble des milieux aquatiques

**Écrevisse à pattes blanches** Un apport de connaissances sur cette espèce patrimoniale

Une espèce indicatrice du **bon état écologique** des cours d'eau



Écrevisse à pattes blanches

L'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce autochtone présente historiquement sur la majeure partie des cours d'eau français. On la retrouve dans des milieux assez variés, disposant d'une bonne qualité d'eau et d'habitats. La disponibilité en abris, le bon état des berges et le faible degré d'anthropisation des milieux riverains apparaissent comme les principaux facteurs expliquant l'abondance et la distribution de l'espèce au niveau local. L'intérêt pour la préservation

de cette espèce se traduit par des classements tant au niveau mondial que national, où elle revêt une forte valeur patrimoniale. Autrefois très répandue dans nos rivières, elle se fait de plus en plus rare actuellement du fait de la dégradation de son habitat, du transport de maladies et de la compétition avec les espèces introduites. L'impact de l'Homme a donc grandement bouleversé les populations d'écrevisses à pattes blanches qui tendent aujourd'hui à disparaître. Elle reste cependant présente dans certains cours d'eau du Cantal dont quelques affluents de la Truyère cantalienne.

**Un site Natura 2000 orienté vers la préservation des milieux aquatiques et de l'Écrevisse à pattes blanches**

Les 318 kilomètres que compte le site Natura 2000 ont été récemment classés au vu du fort enjeu de préservation de l'Écrevisse à pattes blanches qu'ils représentent à l'échelle de l'Auvergne.

La première étape pour pouvoir conserver un milieu consiste en sa parfaite connaissance. Pour cela, en 2017 et 2018, Saint-Flour Communauté a mené **un inventaire des populations d'écrevisses** visant à connaître précisément les limites de répartition et l'état de conservation des différentes espèces d'écrevisses. L'idée est de mettre en place des mesures de gestion adaptées. Cet inventaire montre que l'espèce est encore présente sur différents cours d'eau du site, mais aussi que les populations sont très fragilisées par les différents impacts liés à l'homme.



Écrevisse à pattes blanches

Des gestes simples pour la préserver dans les cours d'eau

**Espèce en danger**

Des **menaces** bien réelles pèsent sur l'espèce

La principale cause de disparition des populations d'écrevisses à pattes blanches sur le site semble être l'introduction d'une espèce concurrente : l'Écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*).

Ces introductions sont ponctuelles, mais les écrevisses de Californie sont souvent porteuses saines de la « peste des écrevisses ».

Le champignon responsable de cette maladie décime les populations d'écrevisses à pattes blanches sur l'ensemble d'un cours d'eau. De plus, il peut être transporté d'un cours d'eau à un autre par du matériel ou des personnes en contact avec l'eau.

**Pour éviter cela, un protocole de désinfection a été appliqué durant tout l'inventaire et transmis aux différents usagers des rivières.**

L'inventaire réalisé montre que l'action humaine a grandement impacté les écrevisses à pattes blanches et leur milieu de vie dans le Cantal. Il est donc primordial d'œuvrer pour la préservation des populations restantes. Préserver l'Écrevisse à pattes blanches, c'est contribuer à la préservation des rivières de qualité !

**Gare au piétinement des cours d'eau**

D'autres menaces pèsent également sur les écrevisses autochtones. Cette espèce a besoin d'un habitat préservé et de bonne qualité pour sa survie.

Les impacts néfastes constatés sur les habitats à écrevisses à pattes blanches sur le site Natura 2000 sont multiples :

- l'excès de matières organiques (vase, limon...) dans les cours d'eau ;
- l'absence d'arbre au bord des cours d'eau (ripisylve) ;
- la pollution des eaux (agricole, industrielle et domestique) ;
- les prélèvements excessifs d'eau.



**Inventorier les populations d'écrevisses**

Mieux connaître pour **mieux protéger**



Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Affluents rive droite de la Truyère amont », Saint-Flour Communauté met en œuvre un inventaire et un suivi des populations d'écrevisses sur l'ensemble des cours d'eau concernés. L'objectif principal de cette étude scientifique est de connaître l'état de conservation de l'Écrevisse à pattes blanches sur le site. Les prospections se font de juin à septembre, le long des cours d'eau à la recherche d'individus ou d'indices de présence tels que des mues ou des abris creusés par les écrevisses. Les recherches sont réalisées à la tombée de la nuit, durant la période d'activité des écrevisses.

D'autres espèces d'intérêt patrimonial justifient aussi le classement de ces cours d'eau en site Natura 2000. Le Chabot commun (*Cottus gobio*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en font partie et sont présents sur de nombreux affluents de la Truyère.

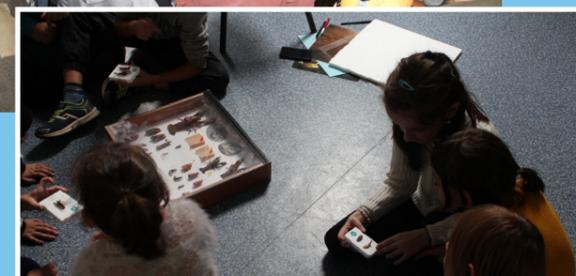
**Un ensemble d'espèces remarquables**



Chabot commun

6

Des **actions de sensibilisation**



ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION  
**AFFLUENTS RIVE DROITE DE LA TRUYÈRE AMONT**  
FR8302032

Afin de valoriser l'inventaire mis en place et de sensibiliser à la préservation des écrevisses à pattes blanches, il est essentiel de communiquer auprès de différents publics. Pour permettre une approche ludique dans les classes de primaire, une centaine d'enfants de différentes classes a participé à l'animation « Identification des écrevisses » lors des temps d'activités périscolaires (TAP). Les lycéens de l'EPL Hautes-Terres à Saint-Flour ont également effectué une sortie nocturne. Les pêcheurs de l'AAPPMA de Saint-Flour ont été également sensibilisés. Il s'agit d'affiner le niveau de connaissances sur l'espèce et d'adopter les bons réflexes pour sa préservation.

7



## Un réseau de sites imbriqués et cohérents pour une vision globale

### Actions transversales

Tour d'horizon des projets communs aux sites Natura 2000

Des **actions concrètes** mises en place tout au long de l'année

### Un apport de connaissances sur les Trames Vertes et Bleues

L'année 2018 était placée sous le signe des Trames Vertes et Bleues (TVB). Lauréate d'un appel à initiatives en faveur de la biodiversité lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Saint-Flour Communauté projette la restauration des continuités écologiques sur ses sites Natura 2000. Ces continuités sont essentielles aux déplacements et à la réalisation des cycles de vie de nombreuses espèces.

Les trames vertes désignent les éléments terrestres (alignements d'arbres, murets en pierre sèche, haies, bosquets de pins...) et les trames bleues représentent les éléments aquatiques (cours d'eau et réseau de zones humides, mares...). Sur le territoire, le but est de relier les zones humides de la Planèze de Saint-Flour entre elles par des corridors écologiques.

Dans un objectif de les valoriser et de les restaurer, Saint-Flour Communauté met en œuvre le recensement de ces différentes trames. L'inventaire des trames bleues est confié au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne et au CPIE de Haute Auvergne tandis que Saint-Flour Communauté se charge de celui des trames vertes.



Si vous souhaitez participer au recensement des mares de la Planèze de Saint-Flour, il est possible de vous connecter sur une carte interactive et d'identifier les mares que vous connaissez : <http://94.23.100.199/lm>

### Des chantiers de plantations de haies sur l'ensemble des sites Natura 2000

L'aboutissement du travail d'étude des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité sur les sites Natura 2000 a permis la restauration de certains d'entre eux.

Un partenariat entre l'EPL Hautes-Terres de Saint-Flour, la *Mission Haie Auvergne* et les agriculteurs volontaires a permis la plantation de près de 2,5 kilomètres de haies avec des essences locales adaptées aux sols et au climat, soit environ 2 500 arbres et arbustes répartis sur 8 exploitations différentes. Ces haies sont l'exemple même du lien entre biodiversité et agriculture et sont bénéfiques aux deux.

Durant ces chantiers les lycéens de l'EPL Hautes-Terres de Saint-Flour ont été formés à la plantation de haies par la *Mission Haie Auvergne* et les agents de Saint-Flour Communauté.

### La haie : une nécessité pour la nature et l'agriculture

Soucieux de sensibiliser les plus jeunes, les lycéens ont à leur tour transmis ce savoir aux élèves de maternelles et de primaires de l'école de Tanavelle dans le cadre de l'opération « 1 arbre pour la vie ».

Dans un premier temps, les enfants ont participé à des ateliers pour découvrir la composition végétale d'une haie, son rôle de protection des animaux et des sols pour l'agriculture et du biotope pour la petite faune locale qui y trouve refuge. Ensuite, les enfants ont à tour de rôle planté arbres et arbustes.

Cette action, portée par Saint-Flour Communauté et financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a pour objectif la replantation de 12 kilomètres de haies en 3 ans. Elle se poursuit en 2019.

Saint-Flour Communauté propose de prendre en charge la plantation de haies ou de bosquets de pins sur des parcelles de son territoire. N'hésitez donc pas à vous manifester si vous souhaitez restaurer ces corridors sur vos parcelles.

### Une formation à la taille du frêne proposée aux agriculteurs

Emblématiques de la Planèze de Saint-Flour, les frênes sont des éléments principaux des haies du territoire. En novembre dernier, Saint-Flour Communauté organisait, sur la commune de Tanavelle, une formation dédiée à l'entretien du frêne émonde. Une présentation de cet arbre identitaire ainsi qu'une démonstration de taille ont été réalisées en partenariat avec la Mission Haies Auvergne et l'ETF Louis Rollin.

La technique de taille "en émonde" était traditionnellement utilisée dans le Sud du Massif Central. Elle offre une excellente productivité, autant pour le fourrage que pour le bois.

Dans un contexte de changement climatique, cet arbre peut s'avérer très utile pour les exploitations agricoles, en leur conférant une meilleure souplesse et autonomie. En effet, la feuille de frêne est assimilée à un bon maïs d'ensilage en termes de qualité nutritive. Il procure également une productivité exceptionnelle en bois. En période de sécheresse, la valorisation des branches de frêne en plaquettes pour la litière peut constituer une alternative à l'import coûteux de paille.

Ainsi, des plans de gestion bocagers peuvent être mis en place sur les exploitations du territoire afin d'établir une rotation durable dans l'entretien des frênes et d'assurer la pérennité de la ressource.

Cet arbre, considéré comme un arbre à tout faire, accueille également une grande biodiversité. Sa taille doit donc intervenir en fin d'été après vérification qu'aucun oiseau ne s'en soit servi comme support pour la nidification.



### Une lutte contre le Campagnol terrestre respectueuse de l'environnement



La surabondance de campagnols terrestres pose des problèmes aux agriculteurs en diminuant notamment la quantité et la qualité du fourrage produit sur une parcelle. Dans cette optique, Saint-Flour Communauté propose des formations aux agriculteurs afin de mettre en place des campagnes de piégeage avant les pics de forte abondance de l'espèce. C'est-à-dire

au moment où il est encore temps de la réguler. Des pièges *Top-cat* sont ainsi, sur simple demande, prêtés gratuitement aux agriculteurs des sites Natura 2000.

Une sensibilisation est aussi réalisée afin d'éviter le traitement des parcelles à la *bromadiolone*.

En effet, une fois la *bromadiolone* absorbée par le rongeur, celui-ci meurt au bout de deux jours, jours pendant lesquels, très affaibli, il est très vulnérable à ses prédateurs naturels (Milan royal et Hermine) qui finissent par s'empoisonner à leur tour. Toute la chaîne alimentaire peut ainsi être contaminée. Cela ne fait que profiter aux populations de campagnols restants, débarrassés de leurs "ennemis" naturels.

### Restauration de trames bleues

En 2018, une mare a été restaurée sur la commune de Celles afin de retrouver sa fonctionnalité et peut-être accueillir des espèces d'amphibiens comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*), présents sur la Planèze.



Les élèves de l'EPL Hautes-Terres ont donc enlevé la matière organique et végétale accumulées avec le temps pour retrouver une profondeur en eau plus importante. Ils ont planté des haies autour de la parcelle et restauré des murets en pierre qui permettront d'accueillir les amphibiens en période hivernale.

### C'est en cours... : le projet ELEVE

Avec ce projet à l'initiative de plusieurs structures animatrices de sites Natura 2000, une trentaine de vétérinaires et une soixantaine d'agriculteurs seront accompagnés pour une utilisation raisonnée des antiparasitaires, qui ont un impact sur le rendement des prairies et sur les insectes lorsqu'ils sont au contact des excréments du bétail. Ces mêmes insectes dont se nourrissent bon nombre d'espèces.

## Zoom sur une espèce : **l'Hermine** (*Mustela erminea*)

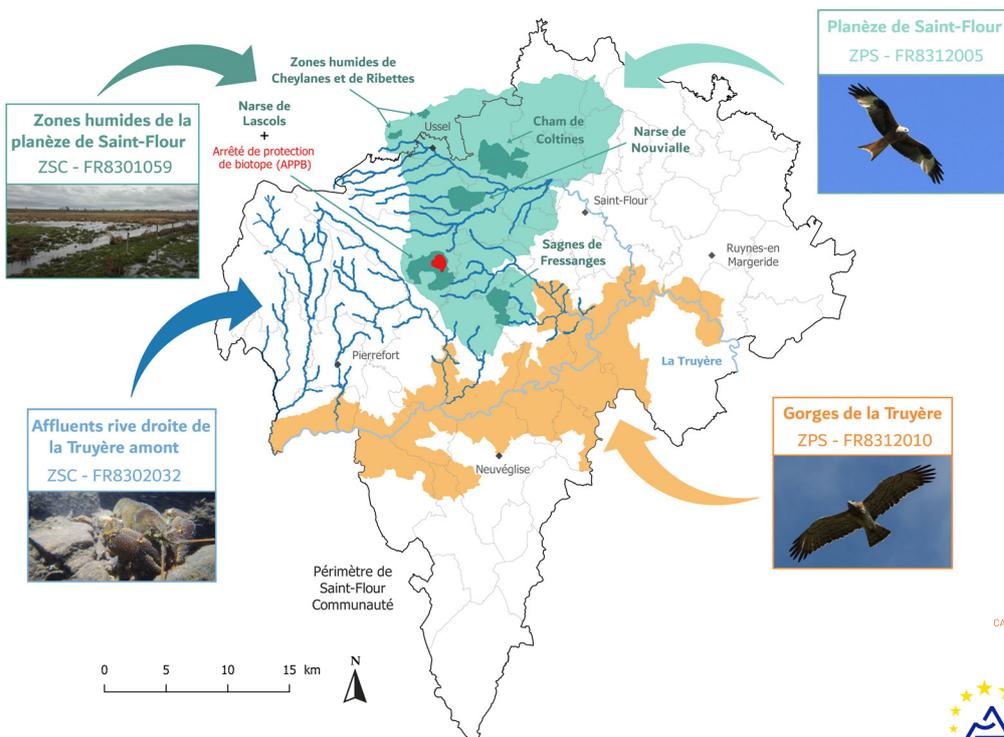
Photographiée à la jonction des trois sites Natura 2000, sur la commune des Ternes, l'Hermine présente sur la première de couverture de ce bulletin est une espèce tout à fait particulière. Aussi furtive que discrète, ce petit mustélidé est un ami, souvent méconnu, des agriculteurs. En effet, elle débarrasse les cultures des campagnols qui, certaines années, y sont très nombreux. Les actions de restauration de murets et de plantation de haies, menées dans le cadre des missions Natura 2000, lui sont grandement favorables pour se déplacer de parcelles en parcelles et pour s'abriter. En plus des murets et des tas de pierre, elle apprécie aussi pouvoir se cacher dans des petits tas de bois afin de s'y reproduire en toute tranquillité.

# NAT'info

# 01

Impression : La dépêche d'Auvergne - Photos : Saint-Flour Communauté - Réalisation : service communication et service environnement de Saint-Flour Communauté

La démarche Natura 2000 a pour objectif de concilier les activités humaines et la protection du patrimoine naturel. C'est dans ce souci de concertation que nous invitons toutes personnes pouvant être intéressées par cette démarche à nous contacter (transmission ou validation de données naturalistes, plantation de haies, restauration de murets, informations sur les sites).



**Céline RIEUTORT, Anthony CAPRIO et Gautier FRIC**

Animateurs Natura 2000  
Saint-Flour Communauté

☎ 04 71 60 53 70

@ a.caprio@saintflourco.fr

[www.saint-flour-communaute.fr](http://www.saint-flour-communaute.fr)

 Suivez sur Facebook les actualités liées à l'environnement :

Nature & biodiversité sur Saint-Flour Communauté

